



FICHE EXPERIENCE :

Le pôle éducatif du Val-de-Scarpe : un projet éducatif global et intégré

✓ Plus-value et spécificités de la démarche

Faire du pôle éducatif une concrétisation du projet éducatif autour d'un lieu et d'un projet exemplaire, moteur pour la ville.

Fédérer l'ensemble de la communauté éducative sur la petite enfance (0-6 ans) autour d'un projet commun et partagé, dans une logique intercommunale.

Faire évoluer la carte scolaire tout en répondant à un besoin supplémentaire de classes et accompagner l'aménagement du territoire par la construction d'un équipement structurant.

Regrouper sur un même site de 3 000m² deux écoles maternelles, une crèche, des services dédiés aux parents (PMI, kiosque et relais d'assistantes maternelles), avec un espace ouvert sur le quartier.

Intégrer les enjeux du projet éducatif territorial dès la phase amont de construction du bâti, afin de prévoir un lieu totalement pensé autour des besoins de l'enfant.



✓ Mots clés

#école #jeunesse #éducation #communauté éducative

#renouvellement urbain

DIAGNOSTIC — CONTEXTE

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain et de réhabilitation d'une résidence sur le quartier de Saint-Michel (résidence Saint-Michel), le diagnostic a mis en évidence la nécessité de modernisation et de rénovation du patrimoine scolaire. En parallèle de la réhabilitation, un besoin de classes supplémentaires avait été exprimé sur le quartier centre, ainsi que dans la commune voisine de Saint-Laurent.

La mise en œuvre de ce projet permet dans le même temps d'offrir une concrétisation matérielle du projet éducatif territorial déployé pour la période 2013-2020, et plus particulièrement du projet spécifique adressé aux 0-6ans. Les objectifs stratégiques du projet éducatif peuvent ainsi s'appliquer dans le cadre du public accueilli. Le pôle éducatif doit ainsi permettre aux parents de voir le pôle comme un lieu ouvert, sur lequel ils peuvent s'appuyer et participer ainsi à la coéducation dans une logique de responsabilité partagée. Dans le même temps, le regroupement de différents services et structures éducatives permet de renforcer la continuité et la cohérence éducative du parcours de l'enfant à travers une communauté éducative renforcée.

CONCEPTION DU PROJET

La première phase du projet a consisté en la construction du nouveau pôle éducatif. L'opération globale se chiffre à 9 millions d'euros de travaux et aménagement.

Suite à une étude de faisabilité par un cabinet d'architecte, le choix du site s'est porté sur une ZAC, site en pleine mutation, disposant de réserves foncières et à proximité des zones concernant les deux écoles maternelles regroupées. Le Pôle éducatif se situera ainsi au cœur d'un véritable écosystème favorable : future maison des jeunes, gymnase, école élémentaire, et avec déjà présents une crèche associative et une usine. Le site pourra ainsi représenter un vrai pôle d'attractivité territoriale. Le projet a donc bien été pensé à l'échelle du quartier et dans une approche multidimensionnelle.

Ce projet expérimental a été pensé de manière collaborative. Les équipes éducatives ont ainsi été associées aux phases de réflexion préalable à la construction, puis à l'aménagement. Ainsi, le bâtiment a été pensé en 2 espaces parallèles : l'un réservé à l'école, fermé pour des raisons de sécurité, et l'autre, ouvert au public, permettant d'associer ce lieu à un véritable espace ressources pour les familles et les parents, avec différents services disponibles (crèches, PMI, relais assistantes maternelles, etc.).

Durant la phase d'aménagement interne des locaux, les équipes éducatives de la ville et de l'école ont également été associés afin de concilier les enjeux de l'aménageur avec les enjeux pédagogiques du mobilier technique sélectionné. Ainsi, le choix des aménagements a été conduit de manière collective. L'image ci-contre montre par exemple les meubles réalisés par l'aménageur dans l'espace PMI, en lien directement avec l'équipe PMI.

Le projet se veut également exemplaire sur l'aspect environnemental, avec un bâtiment sobre, tendant vers le passif.



METHODE

La mise en œuvre d'un projet de ce type demande un travail en trois temps :

- Conception du projet bâti et éducatif en amont
- Suivi des travaux
- Livraison et continuité de l'action éducative, avec la mise en œuvre effective du projet éducatif du pôle

Il s'agit d'un projet communal expérimental de grande ampleur, associant également la ville de Saint-Laurent-Blangy. Il intègre un grand nombre de parties prenantes, que ce soit sur le volet renouvellement urbain ou le volet éducatif. Il demande dès lors en interne de la collectivité un travail important de collaboration et d'échange, en mode gestion de projet, entre les services éducation et patrimoine-bâti ; et ce dès la phase amont d'amorçage du projet.

MISE EN ŒUVRE

Une fois les travaux finalisés et les locaux investis par les différents services et structures, l'objectif est de pouvoir concrétiser cette communauté éducative coordonnée. Des groupes de travail sont ainsi mis en œuvre afin d'échanger sur les objectifs à valider par l'ensemble des acteurs. L'objectif est également de garder en souplesse dans les formes de collaboration possibles, tout en définissant un cadre d'échange collectif stabilisé.

Une recherche-action menée par l'Education Nationale « Comment faire communauté éducative ? » va permettre de structurer la réflexion sur le format que pourra prendre cette communauté éducative renouvelée. Il y aura ainsi des temps commun de travail d'appui et d'accompagnement sur les années à venir de démarrage du pôle. Cela doit permettre d'assurer le suivi et d'accompagner la prise en main de ce nouveau pôle par les différentes structures, et ainsi favoriser la coordination et le travail collectif de la communauté éducative sur ce pôle.

Le projet éducatif regroupe en son sein le projet d'école avec l'intégration d'une classe du Centre d'Education pour Jeunes Sourds, le projet d'établissement petite enfance et le projet pédagogique périscolaire. L'objectif est bien de pouvoir mettre en œuvre concrètement par ce pôle le projet éducatif territorial de la ville.

Plusieurs grands objectifs sont au cœur de cette démarche partagée :

- Des parents reconnus et soutenus dans leurs responsabilités et leurs capacités
- Une continuité et une cohérence éducative dans le parcours de l'enfant
- Un accueil accessible et épanouissant pour tous
- Une responsabilité partagée

Concrètement, le projet souhaite permettre de :

- Recevoir l'enfant et sa famille sur la base d'un consensus d'accueil
- Garantir la continuité éducative entre les différents dispositifs, temps et espace de l'enfant
- Réaffirmer le rôle des parents en tant que co-éducateurs
- Renforcer l'accompagnement pour les familles fragilisées
- Créer un pôle ouvert vers l'extérieur et que les familles voit comme un véritable lieu ressources

RESULTATS

Le pôle éducatif ouvre ses portes aux enfants et aux familles après les vacances d'hiver 2019.

Le pôle éducatif regroupe deux écoles maternelles (George Brassens et Victor Hugo) accueillant 270 enfants, une crèche de 40 places. Plusieurs services dédiés aux parents sont accessibles : accueil PMI, kiosque, relais d'assistantes maternelles. Le pôle s'intègre dans le quartier, avec la volonté de créer des partenariats locaux. Ainsi, des jardins pédagogiques pourraient être ouverts à des associations du quartier par exemple.

Verbatim

« Le pôle éducatif est un projet expérimental de grande ampleur. Pour assurer sa réussite, il y a un véritable besoin de prendre le temps de la construction du projet afin d'aboutir à une solution partagée issue du compromis collectif, au service des temps de l'enfant et de la famille » **Coralie Bonaventure**

POINTS DE VIGILANCE

Ce projet expérimental dans ses formats de collaboration demande un temps de conception et de coordination important de la part des parties prenantes. Ces méthodes de faire amènent aussi les professionnels à agir avec plus de souplesse et d'agilité pour répondre aux besoins et concilier les approches.



Ville d'Arras

Coralie BONAVENTURE

Responsable Cellule Innovation et coordination du PEDT

Département Vitalité et Réussite Educative

Tél. : 03 21 50 50 50

c-bonaventure@ville-arras.fr